Bornes de recharge pour véhicules électriques : l'Autorité s'autosaisit pour avis

Publié le 17 février 2023

Électromobilité : l'Autorité s'autosaisit pour avis en vue d'analyser le fonctionnement concurrentiel du secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

L'Autorité de la concurrence a décidé de s'autosaisir pour avis afin d'analyser le fonctionnement concurrentiel du secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Cet avis sera notamment l'occasion d'examiner la dynamique concurrentielle et les pratiques mises en œuvre dans ce secteur et, le cas échéant, d'évoquer la manière dont certaines d'entre elles pourraient être appréhendées à travers le prisme du développement durable.

Afin de mener à bien ses travaux, l'Autorité prendra attache avec les acteurs du secteur et consultera les autorités compétentes avant de rendre dans le courant du premier semestre 2024 son avis, qui pourra éventuellement être assorti de recommandations.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 17 FÉVRIER 2023

Lire le communiqué